

Energies renouvelables : GreenYellow développe 11 nouveaux projets solaires à la Réunion, à Mayotte et en Corse

GreenYellow va réaliser 11 nouvelles centrales solaires photovoltaïques à la Réunion, à Mayotte et en Corse. Ces centrales permettront de produire localement de l'électricité qui alimentera directement leur lieu d'implantation. De plus, elles contribueront activement à réduire les émissions de CO₂ liées à la production d'énergie destinée à ces zones insulaires.

Plusieurs projets de GreenYellow ont été sélectionnés lors du dernier appel d'offres de la CRE¹ dédié aux Zones Non Interconnectées. Cet appel d'offres portait sur des réalisations solaires photovoltaïques avec des dispositifs de stockage de l'énergie ou en autoconsommation. En ciblant ces typologies d'installation, le Gouvernement souhaite catalyser l'innovation sur un segment prometteur, qui permettra, à terme, d'augmenter la part d'énergie renouvelable intermittente dans la consommation nationale.

Une réduction des émissions de CO₂ grâce au stockage qui permet une meilleure intégration des EnR² au réseau

GreenYellow a remporté deux projets avec dispositifs de stockage à La Réunion et à Mayotte dans le cadre du récent appel d'offres, pour une puissance installée de plus de 700 kWc, soit une production annuelle équivalente à la consommation de plus de 275 foyers.

Lors de leur mise en service, ces centrales solaires photovoltaïques seront couplées à des dispositifs de batteries permettant de prévoir 24 heures à l'avance la quantité exacte d'électricité qui sera injectée au réseau de distribution.

Ces solutions techniques innovantes permettent de réduire le caractère intermittent de l'énergie solaire qui devient grâce aux dispositifs de prévision et de stockage une source d'énergie prévisible et pilotable. Elles tendent à occuper une part toujours plus importante dans le mix énergétique des DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer), dans la mesure où elles permettent de « décarboner » l'électricité locale – provenant essentiellement d'énergies fossiles, hautement émettrices de carbone (CO₂) – tout en diminuant son coût de revient.

Les travaux de construction débuteront au cours du second semestre 2018.

Une position d'expert de l'autoconsommation confortée par le choix de la CRE¹

En remportant neuf nouveaux projets à La Réunion, en Corse et à Mayotte, pour une puissance totale d'environ 2,5 MWc, GreenYellow confirme son savoir-faire sur le segment encore émergent de l'autoconsommation.

L'autoconsommation consiste à consommer sur site de l'énergie renouvelable produite localement. A titre d'exemple, en équipant sa toiture et/ou parking de panneaux solaires, un site industriel ou un centre commercial peut couvrir une part significative de ses besoins en électricité.

Après avoir remporté plus de 25% des volumes octroyés lors de la première vague de l'appel d'offres autoconsommation en France métropolitaine en novembre 2016, c'est plus de 17% du volume total que GreenYellow a remporté, dont près de 25% à La Réunion, et 100% des projets à Mayotte.

Les premiers travaux de construction débuteront au cours du second trimestre 2018.

1 : La Commission de Régulation de l'Energie (CRE). La CRE est l'autorité administrative indépendante chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France.

2 : Abréviation désignant les énergies renouvelables

A propos de GreenYellow :

Créé en 2007, GreenYellow est un "energy manager" spécialisé dans les services à l'énergie, les solutions d'efficacité énergétique et la production photovoltaïque. L'entreprise compte 200 collaborateurs en France, au Brésil, en Colombie, en Thaïlande, en Afrique, en Espagne et dans la zone Océan Indien. Elle a déjà investi plus de 700 millions d'euros pour réduire les factures énergétiques de ses clients.

CONTACT PRESSE :

GreenYellow - Direction Marketing et Communication BtoB

communication@greenyellow.fr

Tél. : 01 53 65 26 86